

➔ NON à une forêt primaire DANS NOS ARDENNES !

Il y a quelques semaines, j'ai alerté le Gouvernement sur le projet de "forêt primaire", porté par l'association de Francis Hallé, qui aurait des conséquences considérables et désastreuses sur le territoire du Nord-Ardenne.

Ce projet de "forêt primaire" empêcherait toute activité humaine pour près de 800 ans ! Les Ardennais seraient privés de l'accès à la forêt pour les activités sportives et touristiques : randonnées, cueillettes, chasse, pêche, VTT, affouage, exploitation...

Le réchauffement climatique nécessite des innovations ambitieuses, mais ce projet de "forêt primaire" **ira à l'encontre du développement du Nord-Ardenne** dont la situation socio-économique reste compliquée.

Pour faire face à la désindustrialisation, les élus se mobilisent depuis plusieurs années pour développer le tourisme, en particulier le long de la Meuse. La mise sous cloche de la forêt anéantirait les efforts accomplis et les investissements. **Nous ne pouvons l'accepter !**



Le 24 octobre, le Gouvernement m'a répondu que « si un tel projet devait se concrétiser, dans le massif des Ardennes ou ailleurs, il ne pourrait évidemment se faire qu'en tenant compte des choix exprimés et portés par le territoire et en aucun cas dans un contexte d'opposition locale. » Enfin, le 8 novembre j'ai interrogé la secrétaire d'Etat à la biodiversité pour lui faire part de la forte opposition des Ardennais à ce "projet fou".

Par ailleurs, la Sénatrice Else Joseph, opposée à ce projet aux côtés de centaines d'élus du Nord-Ardenne, a elle aussi interrogé le Ministre à ce sujet.

Il en va de l'avenir de notre territoire !

**VTTISTES, PROMENEURS, CHASSEURS, CUEILLEURS, TOURISTES, PÊCHEURS,
AFFOUAGISTES, EXPLOITANTS FORESTIERS, PARAPENTISTES,
CITOYENS DES ARDENNES, AMOUREUX DE NOTRE FORÊT...**

↓ **MOBILISEZ-VOUS ! SIGNEZ LA PÉTITION CI-DESSOUS** ↓

PÉTITION
Citoyenne

VOUS M'OPPOSEZ À UNE FORÊT PRIMAIRE DANS LE NORD-ARDENNES

Nom Prénom Mail

Adresse

Mon foyer est composé de personne(s) qui adhère(nt) à cette démarche.

**A renvoyer ou déposer au 46 av. de St Julien - 08000 Charleville-Mézières
ou 27 av. Jean-Jaurès - 08170 Fumay ou par mail : depute-cordier@orange.fr**